

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Soutien à l'Hôpital du Jura bernois

Le Conseil municipal a pris connaissance des prises de position de l'Hôpital du Jura bernois SA, des médecins-chefs et du Cercle médical de Pierre-Pertuis, dans le cadre de la consultation sur la planification des soins 2011-2014. Le Conseil municipal a décidé d'apporter un soutien résolu à ces prises de position. L'Hôpital du Jura bernois joue un rôle majeur pour notre population. La hausse très importante de l'activité ainsi que du nombre des patients qui recourent à ses prestations, y compris en provenance d'autres cantons, en témoigne. Les hôpitaux étant financés par un montant fixe octroyé pour chaque cas traité, la fermeture d'un site de l'Hôpital du Jura bernois, ou son affaiblissement, ne se traduirait par aucune économie, mais uniquement par un déplacement des coûts. Le Conseil municipal estime que les intérêts bien compris de la population de notre région passent par un Hôpital du Jura bernois SA inscrit dans le modèle cantonal 6+ et exerçant sur deux sites forts, et il apporte son soutien à ce modèle.

#### Cartes CFF au quichet uniquement

La Municipalité vient d'adapter son système de vente de cartes journalières CFF aux directives imposées par la régie fédérale. Depuis lundi 14 février 2011, le nombre de cartes journalières proposées se limite à deux unités. Elles sont destinées à l'usage exclusif des habitants de Saint-Imier, Villeret et Sonvilier, ces deux dernières communes ne proposant pas ce service à leur population. Pour profiter d'une carte journalière CFF au prix de CHF 35.- à Saint-Imier, il conviendra, après s'être assuré de sa disponibilité le jour J, de passer au bureau du contrôle des habitants, sis Agassiz 4, où son destinataire se la verra remise contre paiement.

#### Immobilier sur le site de Saint-Imier

Les propriétaires désireux de louer leurs biens et les personnes, couples et familles intéressées à venir emménager à Saint-Imier partagent un même relais : le site internet de la Municipalité. Régulièrement mis à jour, ce site – dont l'adresse est la suivante : [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) – répertorie les appartements disponibles et ceux appelés à le devenir à brève et moyenne échéance. Atteignable au 032 942 44 43, Mme Géraldine Rumo fournit tous les renseignements désirés relatifs au marché immobilier imérien.

Saint-Imier, mercredi 16 février 2011  
(cm)